

Une pétition munie de plus de 1300 signatures dénonce des dysfonctionnements au Service de protection des mineurs, accusé de séparer parents et enfants

Parents en colère contre le SPMI

ERIC LECOULTRE

Familles ▶ Le Service de protection des mineurs (SPMI) dysfonctionne-t-il? De nombreux parents aux prises avec le service cantonal en sont convaincus. Réunis au sein du collectif Printemps de l'égalité coparentale en Suisse, ils ont déposé récemment une pétition munie de plus de 1300 signatures (la grande majorité recueillie en ligne) auprès du Grand Conseil. «Trop de décisions abruptes sont prises par le SPMI sans se préoccuper des conséquences globales sur l'équilibre et l'environnement de la famille», affirment les pétitionnaires. Ils dénoncent des séparations injustifiées entre parents et enfants.

Samedi, une centaine de personnes en gilets orange ont manifesté devant les locaux du SPMI afin d'appuyer leurs revendications. Le parlement cantonal n'a pas attendu de recevoir les signatures pour s'intéresser à ce service souvent critiqué par le passé et pointé pour son manque d'effectifs. La commission des droits de l'homme procède actuellement à des auditions et pourrait rendre un rapport à l'issue de ses travaux. Fin avril, *Le Temps* et la *Tribune de Genève* ont également relayé des témoignages alarmants.

De quoi s'agit-il? Le problème est difficile à identifier. Les parents que nous avons entendus rendent compte de situations très différentes, en lien avec une séparation conflictuelle et l'éloignement de leurs enfants. De façon générale, ils pointent des rapports quasi traumatisants avec le SPMI. «J'ai été détruit par cette machine kafkaïenne», relève un père, éloigné de ses enfants depuis sept ans.

Une mère nous explique qu'elle lutte aujourd'hui pour «faire reconnaître qu'elle n'est pas une menace pour sa fille», qu'elle ne voit que sous surveillance. «Le SPMI prend les mesures d'éloignement à la légère. Si j'avais frappé ma fille, je comprendrais, mais je n'ai jamais levé la main sur elle. J'ai la malchance d'avoir une ex-belle famille qui me déteste et qui a écrit des courriers mensongers.»

«Fonctionnaires autoritaires»
Cette mère se dit victime, comme de nombreux autres parents, d'une expertise psychiatrique rendue par une seule spécialiste des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Les diagnostics faisant état de «troubles mixtes de la personna-



Samedi, une centaine de personnes en gilets orange ont manifesté devant les locaux du SPMI pour dénoncer des décisions abruptes et des séparations injustifiées entre parents et enfants. PHOTO FOURNI PAR UN MANIFESTANT

lité» ont été attribués à plusieurs personnes. Des rapports «copier-coller», pourtant jugés scientifiquement conformes par les HUG, qui ont servi au SPMI pour préconiser la séparation des enfants. «Ce service devrait plutôt envoyer des gens sur le terrain plutôt que de se fier de façon aveugle à des pseudo-expertises. Les employés manquent de jugement et de formation», estime cette mère.

596 placements en foyer
Un père se bat pour obtenir la garde de ses enfants et estime que son cas a été traité avec un parti pris en faveur de son ex-compagne, malgré le témoignage de ses enfants en sa faveur. «Le SPMI a écrasé leur parole. J'ai eu affaire à des fonctionnaires autoritaires, convaincus qu'il fallait tout de suite sortir les grands moyens et m'éloigner des enfants, peu importent les conséquences, explique-t-il. J'ai alerté de nombreuses fois le DIP [Département de l'instruction publique, qui chapeaute le SPMI, ndr], qui a décidé de ne pas s'en occuper.»

Un chiffre interpelle, fourni par le département fin 2018, le nombre d'enfants placés en foyer s'élevait à 596 (dont 132 avec l'accord des parents), sur les 4814 dossiers traités par le service étatique. «Le service à la main lourde en matière de séparations», estime le conseiller municipal en Ville de Genève Pascal Spuhler, ancien élu MCG aujourd'hui indépendant. Il est le relais politique du Printemps de l'égalité coparentale en Suisse. «On ne me fera pas croire que tous les cas de placements sont liés à des risques de violences physiques pour les enfants et qu'il n'y a pas d'autres solutions. Il faut privilégier les alternatives comme la médiation ou l'accompagnement des parents.»

M. Spuhler veut alerter le Grand Conseil afin de diminuer la pression sur les épaules des employés du SPMI. «Ils s'occupent en urgence de cas extrêmement sensibles. Il faut leur donner davantage de moyens afin de multiplier les regards sur chaque dossier et donner du temps à l'observation. Je pense que cela coûterait moins cher

de l'envoyer autant d'enfants dans les foyers.» Et d'ajouter que le service devrait faire l'objet d'un audit poussé et d'un remaniement de sa gestion.

«Trop de dossiers par intervenants»
Comment les critiques contre le SPMI sont-elles perçues à l'interne? «C'est très délicat de parler de légèreté, nous répond un employé qui préfère rester anonyme. Aucun collègue ne rentre chez lui heureux d'avoir éloigné un enfant de ses parents. Nous intervenons dans des situations extrêmement complexes, lors de séparations violentes, lors de conflits où des enfants peuvent être pris à partie. Nous n'avons pas de baguette magique, mais devons tout de même prendre des décisions urgentes. Tout est fait pour que la protection des mineurs soit au centre de notre action.» Selon cet employé, le placement d'enfants en foyer demeure l'*ultima ratio*. Cependant, des interventions plus rapides au sein des foyers déchirés, avant que les situa-

tions ne dégèrent, permettraient d'éviter certaines séparations. Les parents qui se mobilisent aujourd'hui s'estiment toutefois victimes d'abus de la part du SPMI. Dans quelle mesure ce risque existe-t-il? «Le personnel s'efforce de faire son travail au plus près de sa conscience mais nous avons trop de dossiers par intervenant.» Chacun en traite 55 en moyenne. Selon lui, le taux d'absence du personnel serait d'environ 8%. Chaque fonctionnaire n'a que deux heures et demie par mois à consacrer à chaque dossier. «Si nous pouvions prendre davantage de temps, bénéficier systématiquement du regard de deux ou trois collègues et prendre du recul, cela éviterait que des situations familiales se dégradent au point de nécessiter des interventions plus lourdes. Certains parents sont dans une telle souffrance qu'ils peinent à comprendre la légitimité de nos interventions. Nous avons souvent le sentiment très frustrant d'effectuer un travail dans l'urgence, et dans un contexte de surcharge structurel.»



«Il faut donner davantage de moyens afin de multiplier les regards sur chaque dossier et donner du temps à l'observation»

Pascal Spuhler

«Ce n'est pas le SPMI qui crée la souffrance»

Entretien ▶ Ces dernières années, de nombreux directeurs se sont succédé à la tête du Service de protection des mineurs. Carlos Sequeira en est le directeur depuis janvier 2019. Il répond aux critiques des parents.

Des abus sont-ils commis par le SPMI? Sépare-t-on des parents et des enfants sans que ce soit absolument nécessaire?

Carlos Sequeira: Non, c'est impossible. Les personnes qui nous critiquent aujourd'hui omettent un point essentiel: à chaque fois qu'un enfant est placé ou éloigné de l'un de ses parents, il s'agit de décisions de justice, qui suivent des procédures strictes. Les juges se prononcent en toute indépendance, entourés de professionnels ex-

périmentés (travailleurs sociaux, psychologues). Les parents concernés ont la possibilité d'être assistés par des avocats et de recourir si le jugement ne leur convient pas. Il s'agit en réalité d'une procédure lourde garantissant le respect strict des libertés individuelles. Rien n'est fait à la légère et ce n'est pas le SPMI qui décide.

Une pétition dénonce des dysfonctionnements graves dans votre service au moment de préviser des cas de familles en conflit. Le nombre élevé de placements interpelle...

Certaines situations sont très compliquées. Quand on parle d'enfants placés, on parle de maltraitance, de cas dramatiques où le développement de l'enfant est clairement obéré. Pour certains

«Si nous devons prendre des décisions impopulaires pour protéger un enfant, nous le faisons»

Carlos Sequeira

mineurs, leur sécurité n'est pas garantie. Dans certains pays d'Europe, on place bien plus vite qu'à Genève. Ici, on va faire en sorte d'intervenir auprès des familles et accompagner certains parents autant que possible si la situation le permet. On va garantir au maximum que l'enfant puisse continuer à vivre auprès de ses parents ou entretenir des liens avec eux. Le SPMI poursuit l'intérêt supérieur de l'enfant, qui passe devant tout autre considération. Si nous devons prendre des décisions impopulaires pour protéger un enfant, nous le faisons.

Prenez-vous vraiment toutes les mesures alternatives? Ne manquez-vous pas de moyens afin d'éviter certaines séparations?
Très sincèrement, les mesures

de placement sont l'*ultima ratio*. Il me semble aussi qu'on attend vraiment beaucoup du SPMI. Notre mission est la protection des mineurs, mais c'est aussi et surtout celle des parents. Des mesures de médiation peuvent être prises mais avec certains parents cela ne fonctionne pas. Je ne dirais pas que Genève manque de moyens dans la protection des mineurs. Il y a déjà pléthore d'acteurs et d'intervenants dans ce domaine. Nous pouvons certainement faire un effort afin d'améliorer la coordination entre les différentes structures existantes.

Vous réφέtez tout abus ou dysfonctionnements. Comment expliquez-vous alors la colère de certains parents qui pointent le SPMI?

Le fait que ce soit un service qui traite de l'enfance préoccupe forcément la population. Par ailleurs, ceux qui manifestent aujourd'hui sont probablement concernés par des situations conflictuelles et ont l'impression que le SPMI ne va pas dans leur sens, mais ce n'est pas notre rôle de donner raison à l'un ou l'autre. Ce n'est pas le SPMI qui crée la souffrance. Elle est déjà présente dans les situations où nous intervenons. Toutefois, je ne dis pas que tout est parfait. Nous entendons et comprenons la souffrance des parents qui s'expriment actuellement. Nous pouvons faire davantage en termes de communication et de pédagogie. Nous cherchons aussi à améliorer notre organisation.

PROPOS RECUEILLIS PAR ELE